

PLAN DE COURS

ECN-6001 : Les fondements du commerce international

NRC 14072 | Hiver 2026

Formule d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6	Crédit(s) : 3
------------------------	---------------

Ce cours aborde les enjeux liés au commerce international, c'est-à-dire l'échange de biens ou de services entre les pays. Les modèles présentés sont construits à partir des données observées et analysées. Parmi les modèles abordés : modèle ricardien, modèle à facteurs spécifiques, modèle Heckscher-Ohlin, modèle de firmes avec ou sans hétérogénéité, modèle de gravité et modèles commerciaux quantitatifs. La personne qui a réussi le cours ECN-4001 ne peut s'inscrire à ce cours.

Cette section de cours est offerte en présence.

Pour connaître le local du cours et des évaluations, consultez le site de cours.

Plage horaire

Cours en classe		
jeudi	09h00 à 11h50	Du 12 janv. 2026 au 24 avr. 2026

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=183060>

Coordonnées et disponibilités

Antoine Noël

Enseignant

Local 2176 au pavillon J-A DeSève

antoine.noel@ecn.ulaval.ca

Disponibilités

jeudi :

13h00 à 14h00 - [Local 2176 au pavillon J-A DeSève](#) -

du 16 janv. 2025 au 24 avr. 2025

L'Université reconnaît le droit à la déconnexion des professeures et professeurs, des personnes chargées de cours et des autres membres du personnel enseignant. Cela signifie que ces personnes ne sont pas tenues de consulter les messages qui leur sont envoyés (courriel, boîte vocale, message dans un forum, etc.) pendant les soirs, fins de semaine, jours fériés et vacances. La personne qui aura envoyé un message durant ces périodes devra donc s'attendre à recevoir une réponse dans un délai raisonnable, calculé à partir de la reprise des heures normales de travail.

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca


Téléphone :

418-656-2131 poste 405222

418-656-5222

Informations techniques importantes

[Équipez-vous pour réussir](#) 

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#) 

[Liste des navigateurs supportés et avis important sur les appareils mobiles.](#) 

ISL Online est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

Plateformes de vidéoconférence institutionnelles

Voici l'information essentielle pour vous connecter à l'une ou l'autre de nos plateformes de vidéoconférence institutionnelles.

[Microsoft Teams ULaval](#) 

[Zoom ULaval](#) 

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
Objectifs généraux	4
Contenu du cours	4
Approche pédagogique	4
Contenu et activités	5
Évaluations et résultats	5
Liste des évaluations	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	6
Travail pratique #1	6
Travail pratique #2	6
Final	6
Barème de conversion	6
Règlements et politiques institutionnels	6
Politique à l'égard des retards aux évaluations	7
Politique en matière d'absence aux évaluations	7
Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle	7
Principes directeurs concernant l'intelligence artificielle	7
Matériel didactique	8
Liste du matériel complémentaire	8
Bibliographie et annexes	8
Bibliographie	8

Description du cours

Introduction

Ce cours vise les étudiants de premier cycle et ceux des cycles supérieurs en économie. Les étudiants de premier cycle peuvent prendre le cours s'ils respectent tous les critères suivants:

- ils ont déjà pris le cours ECN-2020 (Théorie des prix II)
- ils ont déjà pris le cours ECN-2050 (Relations économiques internationales)

Objectifs généraux

Ce cours aborde les enjeux liés au commerce international, c'est-à-dire l'échange de biens ou de services entre les pays. Les modèles présentés sont construits à partir des données observées et analysées. Parmi les modèles abordés : modèle ricardien, modèle à facteurs spécifiques, modèle Heckscher-Ohlin, modèle de firmes avec ou sans hétérogénéité, modèle de gravité et modèles commerciaux quantitatifs.

Contenu du cours

Module	Titre du cours (Dates approximatives)
Théorie traditionnelle du commerce	Cours #1: Modèle Ricardien (15 janv.) Cours #2: Modèle à facteurs spécifiques (22 janv.) Cours #3: Modèle Heckscher-Ohlin (29 janv.)
Nouvelle théorie du commerce	Cours #4: Modèle d'Armington (5 févr.) Cours #5: Modèle de concurrence monopolistique du commerce (12 févr.)
Théorie moderne du commerce	Cours #6: Modèle Eaton-Kortum (19 févr.) Cours #7: Modèle de Melitz (26 févr.) Semaine de lecture (5 mars) Remise du travail pratique #1 (en classe): 12 mars à 9h Cours #8: Article de 2015 par Caliendo et Parro (12 mars)
Autres sujets en commerce international	Cours #9: Article de 2017 par Antràs, Fort et Tintelnot (19 mars) Cours #10: Article de 2023 par Grossman, Helpman et L'huillier (26 mars) Cours #11: Article de 2010 par Saggi et Yildiz (2 avril) Cours #12: Article de 2026 par Noel (9 avril) Cours #13: Article de 2025 par Becko, Grossman et Helpman (16 avril) Remise du travail pratique #2 (en classe): 23 avril à 9h Examen final (en classe): 23 avril, de 9h à 12h

Approche pédagogique

En premier lieu, la matière sera présentée par l'entremise de cours magistraux et de discussions.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Théorie traditionnelle du commerce	
Cours #1: Modèle Ricardien	
Cours #2: Modèle à facteurs spécifiques	
Cours #3: Modèle Heckscher-Ohlin	
Nouvelle théorie du commerce	
Cours #4: Modèle d'Armington	
Cours #5: Modèle de concurrence monopolistique du commerce	
Théorie moderne du commerce	
Cours #6: Modèle Eaton-Kortum	
Cours #7: Modèle de Melitz	
Cours #8: Article de 2015 par Caliendo et Parro	
Autres sujets en commerce international	
Cours #9: Article de 2017 par Antràs, Fort et Tintelnot	
Cours #10: Article de 2023 par Grossman, Helpman et L'huillier	
Cours #11: Article de 2010 par Saggi et Yildiz	
Cours #12: Article de 2026 par Noel	
Cours #13: Article de 2025 par Becko, Grossman et Helpman	
Estimer des modèles de gravité	
Politique commerciale optimale	
Anciens travaux pratiques	
Anciens travaux pratiques #1	
Anciens travaux pratiques #2	
Anciens examens	
Anciens examens	

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
		Mode de	

Titre	Date	travail	Pondération
Travail pratique #1	À déterminer	Individuel	30 %
Travail pratique #2	À déterminer	Individuel	30 %
Final	À déterminer	Individuel	40 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Travail pratique #1

Date de remise : À déterminer
Mode de travail : Individuel
Pondération : 30 %
Remise de l'évaluation : À déterminer

Travail pratique #2

Date de remise : À déterminer
Mode de travail : Individuel
Pondération : 30 %
Remise de l'évaluation : À déterminer

Final

Date : À déterminer
Mode de travail : Individuel
Pondération : 40 %
Remise de l'évaluation : À déterminer

Barème de conversion

Le barème n'a pas encore été ajouté par votre enseignant.

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>


Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université Laval a conclu une entente avec la Société québécoise de gestion collective des droits de reproduction (Copibec). La licence universitaire de Copibec permet d'utiliser des œuvres protégées par la *Loi sur le droit d'auteur* selon les conditions suivantes:


- Respecter les utilisations permises de la licence de reproduction (maximum 20%);
- Vérifier que la publication n'est pas sur la liste d'exclusions, si nécessaire, faire une demande d'autorisation au Bureau du droit d'auteur (BDA);
- Déclarer toutes les publications utilisées sur [Dexero](#);
- Mentionner la source des extraits utilisés;
- Toute reprographie de notes de cours sur support papier doit être autorisée par le BDA avant leur impression au Service de reprographie.

Pour des informations complémentaires, consultez le [site web du BDA](#) ou écrivez à: info@bda.ulaval.ca 


Politique à l'égard des retards aux évaluations


Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la [Politique du Département à l'égard des retards aux évaluations](#) . Suivant les règles de cette politique, l'étudiant qui se présente en retard à un examen pourrait ne pas être admis.


Politique en matière d'absence aux évaluations

Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la [Politique du Département d'économique à l'égard des absences aux évaluations](#) . Une absence non justifiée suivant les règles de cette politique entrainera une note de zéro à l'évaluation manquée.

Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle

Afin de bénéficier de mesures d'accommodement pour les cours ou les examens, un rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du Centre d'aide aux étudiants travaillant en accueil et soutien spécialisé en situation de handicap (ACSESH) est nécessaire. Pour ce faire, les étudiants présentant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle permanente doivent visiter le site monPortail.ulaval.ca/accommodement  et prendre un rendez-vous, le plus tôt possible.

Au cours de la semaine qui suit l'autorisation des mesures, l'activation des mesures doit être effectuée dans monPortail.ulaval.ca/accommodement  pour assurer leur mise en place.

Les étudiants ayant déjà obtenu des mesures d'accommodements scolaires doivent procéder à l'activation de leurs mesures pour les cours et/ou les examens dans monPortail.ulaval.ca/accommodement  afin que celles-ci puissent être mises en place. Notez que l'activation doit s'effectuer au cours des 2 premières semaines de cours.

Principes directeurs concernant l'intelligence artificielle

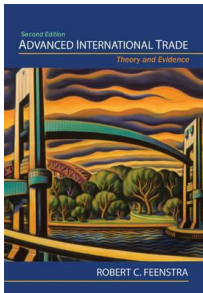
L'utilisation de systèmes d'intelligence artificielle à l'Université Laval doit se faire en cohérence avec les [Principes directeurs concernant l'intelligence artificielle dans l'enseignement et l'apprentissage](#)  .

Notamment, les personnes étudiantes ont la responsabilité de consulter et de respecter les consignes et modalités des évaluations en ce qui a trait à l'utilisation de systèmes d'IA et, le cas échéant, à la manière de déclarer cette utilisation. En cas d'ambiguïté, elles ont la responsabilité de questionner la personne responsable du cours à ce sujet avant la ou les évaluations concernées.

L'utilisation de systèmes d'IA générative ne peut se substituer à l'engagement et aux efforts des étudiants et des étudiantes dans ce cours.

Matériel didactique

Liste du matériel complémentaire



Advanced International Trade: Theory and Evidence

Auteur : Robert C. Feenstra

Éditeur : Princeton University Press (2016)

ISBN : 9780691161648

Bibliographie et annexes

Bibliographie

Cette sous-section n'a pas encore été complétée par votre enseignant.